



BARÈME D'HONORAIRES

L&H CONSEILS

SAS au capital de 8000 € - RCS MEAUX 898 795 380

Siège social : 2 rue Aristide Briand 77100 MEAUX

Tél : 01.60.61.26.65 - E-mail : meaux@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 07 Novembre 2025

Honoraires maximum de transaction :

APPARTEMENTS – MAISONS – TERRAINS (Hors VEFA) :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0€ à 100.000 €	6.666.67 €	8.000 €
De 100.001€ à 150.000€	7500.00 €	9.000 €
De 150.001€ à 200.000€	9166.67 €	11.000 €
De 200.001€ à 250.000€	10.833.33 €	13.000 €
De 250.001€ à 300.000€	12.500 €	15.000 €
De 300.001€ à 900.000€	4.17 %	5 % (mini 15.000 €)
Au-delà de 900.001€	3.33 %	4 % (mini 32.000 €)

LOCAUX COMMERCIAUX : Barème ci-dessus avec un minimum de 15 000€ TTC.

BOX - PARKINGS ET FONDS DE COMMERCES :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Forfaitaire jusqu'à 25.000€	6.67% (mini 4.167€)	8% (mini 5.000€)
De 25.001€ à 50.000€	5% (mini 6.667€)	6% (mini 8.000€)
Au-delà 50.001€	4.5% (mini 7.500€)	5,4% (mini 9.000€)

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

VEFA : Commissions maximum de 7% HT.

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur.

→ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

→ Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations :

Avis de valeur vente : OFFERTS (300€ au-delà de 20 kilomètres de l'agence)

Honoraires de rédaction d'acte : 500 € TTC à la charge de l'acquéreur.

Pré état daté : 200 € TTC à la charge du vendeur.

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC à la charge du vendeur.

N° TVA intra-communautaire : FR 37898795380 – Titre professionnel : Agent immobilier –
Carte professionnelle N°CPI 7701 2021 000 000 013 délivrée par la CCI de Seine et Marne –

Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : SMA Courtage, 75738 Paris Cedex 15, 8 rue Louis Armand - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante



Locations – Barème à compter du 07 Novembre 2025

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	<ul style="list-style-type: none"> Zone très tendue : 12 € TTC / m² de surface habitable Zone tendue : 10 € TTC / m² de surface habitable En dehors des zones tendues et très tendues : 8 € TTC / m² de surface habitable 	<ul style="list-style-type: none"> Zone très tendue : 12 € TTC / m² de surface habitable Zone tendue : 10 € TTC / m² de surface habitable En dehors des zones tendues et très tendues : 8 € TTC / m² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Entremise et négociation	200€ jusqu'à 40 m ²	X

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail professionnel Bail commercial	OFFERTS	12,5% HT du loyer annuel, soit 15% TTC
Renouvellement de bail professionnel ou commercial	1 Mois de Loyer Charges Comprises	1 Mois de Loyer Charges comprises
Bail stationnement (parking, garage...)	200 € TTC	200 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 250 € TTC	X
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 300 € TTC	X
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 1000 € TTC	X
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 100 € TTC	X
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : OFFERTS

État des risques et pollution (ERP) : 30 € à la charge du bailleur



Gestion locative – Barème à compter du 07 Novembre 2025

Gestion courante : 7% TTC et GLI 2.50% TTC

Aide à la déclaration des Revenus Fonciers : 50 € TTC

Gestion des procédures (hors GLI Saint Pierre Assurances) : Vacation 80€ de l'heure